



## Camion de location transformé en décapotable

Par **fab94440**, le **28/12/2007** à **13:07**

Bonjour,

je viens d'avoir un accident avec un camion de location suite a une indication très mal placée d'un pont dont la hauteur (2.20m) est inférieure à celle du camion (3.40m). A savoir que le pont étant situé à la sortie d'un virage, il fut impossible de l'éviter. Aux dires de tout les voisins qui se sont déplacés pour nous aider, cela était extrêmement fréquent que le pont fut source à accidents (camions et camping-cars...)

Ce qui devait arriver arriva, et le camion de location s'est transformé en magnifique décapotable.

j'avais, lors de la prise du véhicule, souscrit à l'assurance du loueur en cas de sinistre.

Mon probleme étant le suivant : le loueur m'informe alors que l'assurance n'est pas prise en compte pour tout ce qui est mauvaise appréciation du gabarit et que tout dégât causé au niveau supérieur du camion etait de l'entiere responsabilité du locataire, donc absolument tout les frais vont etre pour mon portefeuille!!!

J'aurais aimé savoir quels étaient les différents moyens pour moi d'agir afin de pouvoir me retourner et trouver une solution pour faire prendre ce sinistre en charge soit par l'assurance ( que ce soit celle du loueur, de mon assurance voiture...) soit par la ville, puisque témoins à l'appui (les riverains) ce pont est extrêmement mal indiqué et provoque bien des accidents!! je vous remercie par avance de votre réponse.

Dans l'attente, cordialement

Par **jeetendra**, le **29/12/2007** à **13:47**

bonjours, s'agissant de votre problème, je vois mal l'assureur du véhicule de location transformé en décapotable prendre en charge les réparations, et surtout votre propre assurance auto, il vous sera malheureusement reproché votre défaut de maîtrise du véhicule en vertu de la loi BADINTER de 1985.

Par contre à la ville ou à la commune, voir à l'Etat? vous êtes en droit de lui reprocher l'insuffisance de signalisation pouvant conduire à un accident, mais il faut des témoignages solides à l'appui, espérant vous avoir éclairé sur ce sujet en toute modestie, bonne fête, cordialement